

Association crématisse. Dans le feu de l'action

« La crémation, un choix, une liberté, une volonté ». La pratique est entrée dans les mœurs. Fini le militantisme. L'Association crématisse du Morbihan et du Finistère-sud recentre désormais ses activités sur l'accompagnement. Avec des projets plein la tête, notamment à destination des jeunes.

De gauche à droite : Ghislaine Le Beller, administratrice ; Chantal Crénol, présidente de l'Association crématisse du Morbihan et du Finistère sud ; et Patrice Baumel, délégué régional sur le grand Ouest.



« À la Toussaint » 3/5

« La crémation, c'est une vieille histoire. Le combat n'est plus un problème. La pratique est entrée dans les mœurs. Autorisée en France depuis 1887, elle n'est plus autant décriée. Depuis 1962, le Vatican autorise d'ailleurs la crémation à condition qu'elle ne soit pas choisie pour des raisons contraires à la foi chrétienne », expose Patrice Baumel, le délégué régional sur le grand Ouest de la Fédération française de crémation (FFC).

« On propose un cheminement »

tes, au devenir des cendres, au choix de la personne de confiance, aux devis auprès des opérateurs funéraires et aux textes régissant la crémation ». Un accompagnement que dispensent les bénévoles, le deuxième vendredi du mois, de 14 h à 17 h, à la cité Allende, à Lorient. « L'idée est de donner un maximum de renseignements, de conseiller les adhérents et les familles sur ce qu'il est possible de faire ou de ne pas faire », appuie-t-elle.

240 adhérents

Les bénévoles apportent aussi un précieux recours à l'analyse consumériste des pratiques. « La vie - la mort, c'est un marché constant. Derrière cette

fourmille de projets. Les bénévoles œuvrent à l'organisation de temps de mémoire annuels.

« On a besoin de créer un rituel civil pour commémorer l'itinéraire de vie d'un défunt ». Ils planchent aussi sur la mise en place de conférences sur la mort à destination des enfants. Autre souhait : la création d'un groupe de sensibilisation pour les préadolescents et adolescents. L'idée ? « Déramatiser la mort ».

Enfin, l'Association crématisse veille à la législation et son application. « Les jardins du souvenir ont été rendus obligatoires. Il faut donc modifier des règlements intérieurs des cimetières.

Il faut y aller petit à petit pour ne pas

un cheminement »

Malgré quelques résistances, le militantisme est écarté. Créée en 1991 et élargie en 2012, l'Association crématiste du Morbihan et du Finistère-sud se concentre désormais sur l'accompagnement. « On propose un cheminement où on essaie de respecter la volonté de la personne, y compris dans son évolution. Les gens peuvent réfléchir, changer d'avis », souligne Chantal Crénoil, la présidente. Entre le premier jet et la vie qui s'écoule, les « avenants » au « contrat » sont parfois nombreux chez certains adhérents...

Basée à Lorient, l'association crématiste locale compte 240 membres, dont la moyenne d'âge oscille entre 75 et 80 ans. Tous reçoivent des conseils « à la rédaction des volontés crématistes

des pratiques. « La vie du mort, c'est un marché constant. Derrière cette lucrativité, il faut une concertation », souhaite Patrice Baumel, agacé de relever des abus chez des opérateurs funéraires. « Un prix raisonnable pour une crémation s'établit autour de 2 500 €. Les obsèques crématistes restent les moins onéreuses ».

Une évolution facilitée par la construction de structures en France. En 2018, la moyenne nationale de crémations frôlait les 38 %. Dans le Morbihan, département doté de trois crématoriums (Lorient, Noyal-Pontivy et Plescop), elle grimpe à 54 %. « La Bretagne a été précurseur dans le domaine », se souvient Patrice Baumel. Elle continue d'exploser le compteur.

Les jeunes dans le viseur

Une aubaine pour l'association qui

regroupements membres des cimetières. Il faut y aller petit à petit pour ne pas heurter les gens ».

Dernier cheval de bataille : un travail d'information auprès des élus. « Le funéraire n'est pas leur tasse de thé. Ils délèguent bien souvent (les cimetières lorientais sont en régie municipale, NDLR) mais ont surtout tendance à se décharger de la problématique », déplore le délégué régional.

▼ Pratique

L'Association crématiste du Morbihan et du Finistère-sud tient une permanence le deuxième vendredi du mois, de 14 h à 17 h, à la cité Allende, salle A03, 12, rue Colbert, à Lorient.

Pour tout renseignement, contacter Chantal Crénoil, la présidente, au 06 63 59 05 50 ou par courriel, acm.morbihan@gmail.com

La mode n'est plus au columbarium

Sophie Prévost

70 % de crémations en régie municipale. Sur les 680 convois gérés en 2018 par la régie municipale de Lorient, 470 ont été accompagnés de crémations. Les inhumations d'urnes ou les dispersions de cendres, dans les puits de dispersion ad hoc, concernent désormais la majorité des cas. « Nous gérons seulement un tiers des 330 inhumations de cercueils dans les quatre cimetières lorientais, les deux tiers restants reviennent au privé », explique la responsable des services funéraires Karine Noël. La régie municipale a réalisé en 2018 170 inhumations d'urnes (en columbarium ou espaces cinéraires, en caves urnes ou dans une concession, à côté de cercueils) et 220 dispersions.

Les puits de dispersion à la place du jardin du souvenir. La loi interdit les dispersions sur l'herbe, dans les



Les inhumations d'urnes ou dispersions de cendres sont aujourd'hui plus nombreuses que les inhumations de cercueils dans les cimetières lorientais.

anciens « jardins du souvenir », depuis 2008. Kerléto dispose, depuis cette date, de puits de dispersion, disposés en arc de cercle. « La dispersion se fait sous une grille, recouverte de

galets après chaque cérémonie. Nous végétalisons les abords au fur et à mesure, pour rendre le lieu plus accueillant et propre au recueillement », indique la Ville. 230 dispersions de cendres ont été réalisées en 2018 : 210 à Kerléto et 20 au cimetière de Carnel, qui dispose également d'un puits.

Les columbariums ne sont plus à la mode. Les alignements d'urnes dans des cases empilées en murs, c'est fini. « Les columbariums ne correspondent plus aux demandes des familles. Nous proposons maintenant les espaces cinéraires : plus près du sol, avec un espace entre chaque plaque, permettant de personnaliser ou de fleurir davantage les urnes », note Karine Noël. Les caves urnes (qui ressemblent plus à une tombe classique, mais de petit format) sont, elles, la version la plus choisie pour les personnes qui souhaitent investir dans une stèle en marbre ou un monument.